

Séance 2 - 16 février 2012, 18^h-20^h
Lieu : IEP, salle 206
25 rue Gaston de Saporta, Aix-en-Provence

Egypte, Tunisie, Yémen : L'ancien régime et la révolution

Séance introduite et coordonnée par Marine Poirier

Intervenants :

- Tewfik ACLIMANDOS, Chercheur, Collège de France
- Michel CAMAU, Professeur émérite des universités

Présentation de la séance :

Les révoltes du « printemps arabe » ont donné à voir la fragilité de régimes longtemps perçus comme inébranlables. Défections en chaîne au sein du gouvernement ou dans l'armée, fuite de Z. A. Ben Ali et prise du palais de Carthage à Tunis, démission de H. Moubarak et mise à feu de bureaux du renseignement au Caire, plus récemment, départ aux Etats-Unis de A. A. Saleh pour « raisons médicales », création de conseils transitoires dans les rangs de l'opposition en Libye ou en Syrie, *sit-ins* qui se poursuivent ou se renouvellent... Le mot d'ordre de la mise à bas des régimes autoritaires, des appareils d'Etat, de ses structures clientélistes et systèmes répressifs semble avoir profondément bouleversé les configurations nationales du politique.

En Tunisie et en Egypte, les partis au pouvoir ont officiellement été dissous, des scrutins sont organisés afin de réviser les constitutions, et certains anciens dirigeants et leurs proches sont jugés. Mais l'emprise de l'ancienne administration, le rôle de l'armée (en Egypte notamment), et les lendemains parfois désenchantés du soulèvement soumettent à caution les possibilités de changement de régime. Certains pointent la menace de la restauration. Il en est de même en Libye où certes, le régime très personnalisé de M. Kadhafi disparaît avec ce dernier, mais où la nature du régime qui se met en place reste soumise à de très nombreux questionnements.

Comme en miroir, ailleurs au contraire, malgré la résistance des autorités en place, c'est la fin des régimes qui est souvent annoncée. Au Yémen, le régime de A. A. Saleh s'est maintenu en dépit de l'effritement de ses alliances traditionnelles, de scissions dans les forces armées et de la perte de contrôle d'une grande partie du territoire. Il a négocié les termes d'une « sortie de crise » qui lui est largement favorable, conditionnant le transfert progressif de pouvoir à l'immunité du président et de ses proches collaborateurs. Alors qu'un gouvernement d'union nationale a été mis en place et que se prépare l'élection présidentielle, la protestation se poursuit et, à bien des égards, l'ancien régime subsiste formellement. En Syrie, le régime de B. al-Assad paraît en sursis, ses ressorts de légitimation semblant largement entamés, comme en témoigne notamment la libération de la parole du côté des révoltés et l'usage démesuré de la force du côté des autorités. Au Maroc, bien qu'un mouvement protestataire sans précédent défie la monarchie, Mohammed VI contient jusqu'à présent la contestation, au prix d'une réforme constitutionnelle. Et au Bahreïn, c'est l'intervention de l'armée saoudienne qui semble avoir neutralisé pour un temps l'opposition au régime des al-Khalifa. Que reste-t-il donc des « anciens régimes » secoués, voire proclamés révolus, par les soulèvements de 2011 ?

L'objectif de cette deuxième séance est de discuter, à partir de regards croisés sur l'Egypte, la Tunisie et le Yémen, de la question du délitement des régimes autoritaires au cours des processus révolutionnaires. Nous réfléchirons (et cela sans tomber dans un discours normatif

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AX EN PROVENCE

Maison méditerranéenne de sciences du langage IREMAM

CHERPA SCIENCES PO AIX

Jeudi 16 février 2012 à 18^h
SCIENCES PO AIX, Salle 206

« Thawra », Cycle de conférences CHERPA / IREMAM



Egypte, Tunisie, Yémen : l'ancien régime et la révolution

Tewfik ACLIMANDOS
Chercheur, Collège de France
Michel CAMAU
Professeur Émérite, Sciences Po Aix

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE
25 rue Gaston de Saporta - Aix-en-Provence - www.sciencespo-aix.fr

sur les dynamiques de changement à l'œuvre) aux ruptures et permanences, au niveau non seulement des stratégies et trajectoires des acteurs mais aussi des pratiques et structures politiques et institutionnelles.

On reviendra d'abord sur la question de la résilience autoritaire. Les révoltes arabes nous invitent en effet à discuter la pertinence analytique de nos outils conceptuels : dans quelle mesure les événements récents remettent-ils en cause les instruments forgés par la science politique sur les terrains autoritaires en général et arabes en particulier ? Les temps du « syndrome autoritaire » sont-ils révolus ? La limitation des possibilités d'alternance et la reproduction des dissymétries de pouvoir se réactualisent-elles, et sous quelles formes ? Quels nouveaux rapports émergent dans la situation révolutionnaire ?

De même, on s'intéressera plus particulièrement à l'armée, aux appareils sécuritaires, aux partis hégémoniques, ou encore aux logiques bureaucratiques, tout inscrits qu'ils sont dans des économies et des pratiques singulières. Que reste-t-il de ces attributs traditionnels des régimes autoritaires ? Que deviennent les « agents » du régime et ses fidèles supporters ? Comment s'organisent, s'ajustent et se recomposent les réseaux de soutien traditionnels du « pouvoir » ? Comment analyser aussi ce qui est souvent perçu sur le terrain comme des dynamiques de reprise en main et de confiscation de la révolution par certaines élites ?

Enfin, dans quelle mesure les groupes d'acteurs contestés par les soulèvements populaires réinvestissent-ils les répertoires de la mobilisation protestataire et participent-ils aux dynamiques de changement de régime ? Comment les acteurs de l'establishment se saisissent de la séquence révolutionnaire ? Comment l'ancien régime devient-il « révolutionnaire » ? A contrario, comment se développent des stratégies de « restauration » ?

On portera donc un regard rétrospectif sur l'ancien régime afin de mieux comprendre les révolutions en cours, et d'en questionner les héritages. Comme y invite le travail de Tocqueville, et malgré le peu de perspective dont on dispose encore pour une évaluation des « apports » de la révolution, on questionnera également ses ressorts antérieurs, et notamment les processus de transformation socio-économique préexistants. On s'interrogera notamment sur ce que les acteurs des soulèvements populaires, et ceux qui en revendiquent aujourd'hui l'expression légitime, retiennent des structures, pratiques et référents des régimes déchus ou en proie à une forte contestation.

Dans quelle mesure les projets politiques et les initiatives de réforme portés par les oppositions représentent-ils des modes de délégitimation de l'ancien régime ou de certaines de ses caractéristiques ? A *contrario*, quelles sont les dynamiques de relégitimation que l'on peut observer sur le terrain ? Jusqu'où les nouvelles communautés politiques imaginées rompent-elles avec les « cultures » politiques préexistantes ? Quelle place occupent les oppositions de l'ancien régime dans la transformation de régime et dans quelle mesure sont-ils à même de porter l'idée de changement ?

Enfin, qu'en est-il des clivages (idéologiques, tribaux, régionaux, etc.) dans ces espaces politiques en recomposition ? Après une période de forte convergence des agendas protestataires des divers groupes d'opposition, comment se renouvellent les rapports de forces et réapparaissent des clivages traditionnels ?